



n°61

La Croatie est officiellement membre de « l'Europe désormais des 28 », la Lituanie assure jusqu'à la fin de l'année 2013 la présidence de l'Union et toujours pas de budget définitif pour 2014-2020 ! Mayotte sera intégrée dans les RUP le 1er janvier 2014. Il y a maintenant officiellement 273 régions en Europe.

Enviropea et vous...



URGENT – Nous recherchons toujours des colocataires !

Nos colocataires qui occupaient le rez-de-chaussée des bureaux où nous sommes installés, sont partis car ils avaient besoin de plus d'espace et nous cherchons toujours une structure pour les remplacer.

Les bureaux sont situés au 148, rue du Fbg St-Denis dans le 10^e arrondissement de Paris - entre la Gare du Nord et la Gare de l'Est.

Ce sont des bureaux meublés, d'une superficie de 35 m² avec en plus la jouissance d'un fax, d'une salle de réunion de 16 m² et d'une place de parking.

Il y a la possibilité d'y avoir 4 à 6 postes de travail (précédemment, les 6 postes de travail étaient occupés) et il y a de nombreuses bibliothèques qui permettent de stocker des documents.

Le loyer s'élève à environ 15 000 € HT / an, toutes charges comprises.



Les bureaux sont libres dès à présent, si vous souhaitez plus d'informations ou pour passer visiter, n'hésitez pas à nous contacter au 01 42 93 21 96.

Adhésions et Partenariat

Ces derniers jours, nous vous avons transmis par courrier électronique un mail et une note détaillant notre nouvelle proposition d'adhésion à Enviropea dans le cadre d'un partenariat privilégié que nous voulons mettre en place avec ceux d'entre vous (individus ou organisations) qui souhaiteront marquer ainsi leur soutien à notre action et en partager les objectifs et les projets. Cela marque pour nous une évolution dans le positionnement d'Enviropea et dans l'implication que nous voulons développer auprès des porteurs de projets. Nous pensons que la période qui s'ouvre avec la mise en œuvre de la nouvelle programmation 2014-2020 est particulièrement propice à cette nouvelle initiative et qu'elle offrira de réelles opportunités d'échanges et d'initiatives pour tous.

D'ores et déjà, cette proposition a reçu un accueil positif de la part d'un grand nombre d'organisations. Nous aurons l'occasion d'en faire un bilan dans une prochaine lettre.

Pour ceux et celles qui n'étaient pas présents ou attentifs durant le mois d'août, vous pouvez retrouver le bulletin d'adhésion ainsi que la note de présentation sur la page dédiée de notre site web : <http://enviropea.com/fr/adhesion-2013-/-2014/adhesion-a-enviropea.html>

Nous tenons à préciser que la lettre d'Enviropea sera toujours diffusée gratuitement à tous ceux et celles qui en feront la demande.

Intervention « préparer ses projets et sa structure à la programmation 2014-2020 »

Dans le même esprit que la proposition d'adhésion/partenariat mentionnée ci-dessus, l'équipe d'Enviropea a imaginé une intervention très opérationnelle pour préparer les structures et les projets à la nouvelle programmation 2014-2020.

D'une manière générale, toutes les réorganisations, modifications de fond et de forme qui vont intervenir dans les programmes européens pour la période à venir, offriront de nouvelles opportunités de soutien aux organisations qui auront su se préparer et s'organiser, développer des projets en adéquation avec les nouvelles priorités et exigences européennes. C'est le moment de prêter une attention particulière à la nouvelle organisation, concentration et coordination des Fonds ESI (FEDER, FSE, FEADER) entre eux et avec les autres programmes européens, le développement de nouvelles approches territoriales (LEADER, DLAL, ITI), le développement des instruments financiers de type ELENA, JEREMIE ou MLEI, le développement des appels à propositions, la réorganisation des priorités et des interventions du programme cadre de R&I (Horizon 2020), l'intégration d'Énergie Intelligente Europe et d'Éco-innovation dans Horizon 2020, le développement de LIFE+ avec l'introduction d'un volet Changement climatique, des actions de gouvernance et la priorité donnée aux projets intégrés, le nouveau programme COSME d'appui aux PME, etc.

Afin de mieux connaître et comprendre la prochaine programmation des Fonds européens, de préparer les structures et les projets à celle-ci, de s'orienter vers les programmes les plus adéquats, d'anticiper les prochains appels à projets et de s'organiser en conséquence, Enviropea propose une intervention ciblée : une mission de courte durée (de 2 à 5 journées), basée sur son expérience de soutien aux projets européens dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Son efficacité a été testée dans le cadre des nombreuses missions réalisées par l'équipe d'Enviropea auprès d'entreprises privées de toutes tailles, d'ONG, de collectivités territoriales, d'organisations publiques et privées diverses.

Cette intervention est d'ores et déjà opérationnelle dans la mesure où les informations disponibles sur les différents programmes sont suffisamment fiables pour réaliser avec sérieux et pertinence une telle mission. Nous aurons l'occasion de la présenter plus en détail sur notre site mais si vous êtes intéressés, ou simplement pour avoir plus de précisions sur son contenu, son déroulement et ses conditions de mise en œuvre, n'hésitez pas à nous contacter au 01 42 93 21 96.

Les initiatives du Relais Culture Europe

Situé à deux pas des bureaux d'Enviropea, le Relais Culture Europe occupe depuis plusieurs années une place similaire à celle d'Enviropea (mais dans le domaine culturel) à propos des politiques, programmes et projets européens. Depuis ce printemps, il propose une série d'initiatives visant à préparer les acteurs du monde de la culture à la future programmation 2014-2020. Ces initiatives s'articulent autour de 3 axes : **Anticiper** - son projet et l'Europe 2014-2020, **Se renforcer** - son modèle d'affaire européen 2014-2020 et **Se transformer** - être entrepreneur culturel européen 2014-2020. Il s'agit de sessions de formation de 5 journées pour les 2 premiers axes et de 6 semaines pour le troisième. Des sessions sont programmées à partir de septembre 2013. Elles poursuivent, pour les acteurs du monde culturel, des objectifs très similaires à la proposition d'accompagnement que nous formulons ci-dessus.

Plus d'infos sur www.relais-culture-europe.org, contact : Emmanuelle Sadeler : emmanuelle.sadeler@relais-culture-europe.org

«Réussites françaises : 40 projets européens à coordination française - Environnement / Énergie, 2007 - 2013», dernière brochure rédigée par Enviropea et publiée par l'Ademe



Pendant la période 2007-2013, les équipes françaises ont participé activement aux programmes européens dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, coordonnant plus de 120 projets qui ont mobilisé plusieurs centaines de milliers d'euros de subventions européennes.

Afin de valoriser ces expériences et d'encourager les futurs porteurs de projets français à s'impliquer dans les projets européens, Enviropea a rédigé une brochure publiée par l'ADEME, présentant 40 projets français financés par les programmes 7^e PCRD, Éco-innovation, Énergie intelligente Europe, LIFE+ et INTERREG, organisés en douze thématiques dont les énergies renouvelables, les éco-technologies, la gestion de l'eau ou encore la biodiversité.

À télécharger ici : <http://enviropea.com/attachments/Brochure%20Ademe%20Reussites%20françaises>

Perspectives 2014-2020

Pour ne pas se tromper de Fonds !

Avec les nouveaux programmes opérationnels qui s'annoncent d'ici la fin de l'année, il faudra apprendre les nouvelles terminologies - avant peut-être que les anciennes ne reprennent leur place. Il en sera certainement ainsi des Fonds structurels qui désignaient l'ensemble des Fonds FEDER, FSE et Fonds de Cohésion (mais pas le FEADER contrairement à ce que pensaient beaucoup de gens). Désormais il faudra (faudrait) parler des Fonds ESI pour Fonds européens structurels et d'investissement sachant que le terme regroupe désormais le FEDER, le FSE, le Fonds de Cohésion (dont ne bénéficie toujours pas la France), le FEADER (développement rural) et le FEAMP (affaires maritimes et pêche). On trouve aussi dans certains documents le terme de Fonds du cadre stratégique commun. Gageons que rapidement le terme Fonds structurels reviendra rapidement pour retrouver sa fonction ancienne et cette fois le FEADER en fera bien partie !



Politique de Recherche & Innovation : le programme Horizon 2020 – Volets Énergie et Environnement

Dans nos lettres d'Enviropea n°53 et 54 nous avons détaillé la structure et les priorités des volets Environnement, Énergie et Transports du programme Horizon 2020 qui prendra la suite du 7^e programme cadre de R&D pour la période 2014-2020. Au niveau national, les conditions de mise en œuvre et les premières actions d'information se précisent.

Si pour LIFE, le Ministère de l'Écologie devrait rester le PCN de référence, certains changements seront opérés du côté du programme Horizon 2020. En effet le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) souhaite s'appuyer sur les « Alliances de recherche », les organisations mises en place dans les années 2010 pour coordonner et programmer la recherche nationale française.

Dans les domaines qui nous intéressent, il existe 2 organisations de ce type :

L'Alliance pour l'Environnement (AllEnvi) qui a comme membres fondateurs le BRGM, le CEA, le CIRAD, le CNRS, la CPU (conférence des présidents d'universités), l'IFREMER, l'IFSTTAR (institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux), l'INRA, l'IRD, l'IRSTEA, Météo France et le Muséum d'Histoire Naturel. Sont membres associés, Agreenium (science pour l'alimentation et l'agriculture durable), ANDRA, ANSES, CDEFI (conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), CNES, FRB, IFP EN, IGN, INERIS, INRIA, IPEV (institut polaire français), IRSN, SHOM (service hydrographique et océanographique de la marine). Plus d'infos sur www.allenvi.fr

Courant juin, AllEnvi a adressé à l'Agence nationale de la recherche et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ses propositions en vue de la programmation 2014 de l'ANR. Ce document est téléchargeable à l'adresse www.allenvi.fr/?p=3387

L'Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie (ANCRE)

Elle a été fondée par les organisations suivantes: CEA, CNRS, CPU, IFP EN, et les membres associés suivants : ANDRA, BRGM, CDEFI, IRSTEA, CIRAD, CSTB, IFREMER, INERIS, INRA, IFSTTAR, INRIA, IRD, IRSN, LNE (laboratoire national de métrologie et d'essais), ONERA (centre français de recherche aérospatiale). Plus d'infos sur www.allianceenergie.fr

Comme AllEnvi, l'ANCRE a contribué à l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche pour l'énergie. Cette contribution diffusée en Août 2013 est disponible sur : www.allianceenergie.fr/contribution-de-l-ancre-a-l-elaboration-d-une-strategie-nationale-de-recherche-pour-l-energie.asp

Il faut noter que l'ADEME qui assure actuellement la mission de PCN pour les volets Environnement et Énergie du 7^e PCRD ne fait pas partie de ces 2 Alliances !

Par ailleurs les premiers éléments pratiques de mise en route au niveau national commencent à être connus. Des campagnes d'information régionales et nationale autour d'Horizon 2020 seront menées par le MESR et les Points de Contacts Nationaux (PCN) du programme.

La première réunion des PCN nouvellement nommés aura lieu le 17 septembre 2013 au MESR. Elle sera suivie d'une réunion de planification des journées d'information régionales qui se tiendra le 18 septembre 2013. Cette deuxième journée rassemblera les PCN, ainsi que les représentants des acteurs relais en régions qui accompagnent les porteurs de projets susceptibles de participer aux appels à propositions d'Horizon 2020 (cellules Europe, Agences régionales de l'innovation, CCI et CRCI, pôles de compétitivité, etc.). Les acteurs relais pourront exprimer leurs demandes en matière de réunions d'information et, avec les PCN, fixer les thèmes, les formats et les dates. Ces réunions constitueront la campagne d'information régionale.

La campagne d'information nationale se déroulera en décembre 2013. **Le 16 décembre 2013 le MESR organise le lancement officiel du programme Horizon 2020 en France. Le 17 décembre 2013, auront lieu deux demi-journées nationales d'information concernant les défis sociétaux Environnement et Énergie.** Suite au travail d'identification des compétences régionales en matière de recherche et d'innovation dans les domaines de l'énergie et de l'environnement réalisé par l'Ademe en 2013, les PCN Énergie et Environnement mettront en place fin novembre 2013 des sessions d'information nationales thématiques (dates à confirmer) sur les sujets suivants :

1. Efficacité énergétique (bâtiment, industrie, transport)
2. Bioénergie
3. Eau
4. Ressources et matières premières

Ces thématiques ont été choisies du fait de la présence de porteurs de projets potentiels dans un grand nombre de régions.

Les premiers appels à propositions d'Horizon 2020 devraient être ouverts en décembre 2013 - janvier 2014. Les programmes de travail sont en cours de composition par la Commission européenne. **Les programmes de travail seront désormais biannuels et seront toujours mis en œuvre via des appels à propositions annuels.**

En ce qui concerne la gouvernance du programme, les Représentants au Comité de Programme (RCP) issus du MESR, dont le rôle est de représenter la position française au sein des comités des programmes thématiques au niveau européen, feront désormais partie des PCN. Certains RCP pourront être responsables de plusieurs thématiques. Cependant, les Groupes Thématiques Nationaux (GTN) resteront attachés à un seul thème. Pour rappel, les GTN réunissent des représentants des organisations expertes au niveau national qui expriment des avis permettant de construire la position française concernant le développement de l'espace européen de recherche dans une thématique donnée et l'élaboration des futurs programmes de travail en particulier.

Au niveau européen une grande réunion de lancement officielle est prévue à l'automne et une journée spécifique pour le volet Énergie devrait se tenir le 5 décembre prochain.

Plus d'infos sur les actions au niveau national sur www.eurosfairer.prdd.fr/7pc et à partir de septembre sur le nouveau site www.horizon2020.gouv.fr
Et sur les initiatives européennes sur http://ec.europa.eu/research/horizon2020/index_en.cfm



Rapport de la Cour des Comptes française sur « Le financement public de la recherche, un enjeu national ».



Ce volumineux rapport (283 pages) publié en juin 2013 aborde différents sujets comme la croissance des dépenses de l'État depuis la loi de programme 2006 mais des pertes en ligne dans les circuits de financement, une hausse significative mais encore limitée des financements sur projet de l'ANR, des ressources accrues mais un pilotage de moyens défaillant, des performances scientifiques meilleures que leurs retombées économiques, une grande dispersion des aides aux entreprises et une valorisation insuffisante. Il préconise un développement des financements sur projet mais souligne le risque de « prolifération de structures nouvelles par le canal desquelles les financements sont alloués, induisant une complexité accrue du système public de recherche ».

Ce rapport consacre un chapitre à « une insuffisante participation aux programmes européens ». Il souligne la baisse relative de la participation française aux PCRD depuis 2007 - en particulier dans les priorités santé, TIC et nanotechnologies - malgré le bon taux de succès des propositions françaises. Il rejette les explications concernant la concurrence entre les financements nationaux et européens et souhaite plus de coordination. Il souligne que les équipes de R&D françaises se sentent peu concernées par l'orientation donnée à l'aval de la R&D, que « les travaux de coordination des projets européens ne font pas suffisamment l'objet d'une reconnaissance dans l'évaluation de l'activité des chercheurs en France ». Il préconise une articulation plus poussée des programmations nationales et européennes. Il regrette que les points de contact nationaux soient « centrés sur les grands organismes publics qui sont déjà dotés d'équipes pour monter des projets européens au détriment des laboratoires d'universités et surtout des PME ».

À lire sur : www.ccomptes.fr/content/download/56460/1452297/version/1/file/rapport_thematique_financement_public_recherche.pdf

Le nouveau règlement LIFE : tout près du but



Son adoption définitive n'est pas envisagée avant octobre 2014 - après son approbation par le Parlement européen - mais le Conseil est parvenu à un accord sur le futur règlement LIFE.

Dès que nous disposerons d'informations définitives (probablement dans notre prochaine lettre d'Enviropea) nous présenterons en détail ce nouveau règlement. On parle en tout cas d'un budget qui dépasserait les 3Md d'euros pour la période 2014-2020, d'un taux de financement des projets (y compris les projets intégrés) qui serait en augmentation et d'une ouverture aux territoires d'outre mer. En tout état de cause, il est maintenant très probable qu'un appel à propositions sera lancé en 2014. Une réunion d'information devrait être organisée dès l'approbation définitive du règlement. Détail et confirmation sur notre site très prochainement.

En attendant ce nouveau LIFE, la DG ENV a lancé un dernier appel concernant le volet « ONG européennes actives dans le champ de l'environnement ». Cet appel bénéficie d'un budget de 9M€. Rappelons que ce volet fait partie de LIFE au même titre que le soutien aux actions et que les budgets attribués aux appels d'offres pour les interventions de la DG ENV (études et services). Les ONG européennes retenues au titre de cet appel sont financées dans leur fonctionnement à hauteur de 70% des dépenses éligibles.

Nous avons à plusieurs reprises signalé dans cette lettre le fait que cette aide est quasi systématiquement attribuée aux mêmes ONG telles que Birdlife, Bankwatch, European environmental bureau, Eurosite, European water partnership, International friends of nature, Climate action network, etc. Cette remarque n'enlève rien à l'intérêt de ces organisations et à leurs actions, mais on peut se demander pourquoi répéter chaque année un appel à propositions pour qu'ils obtiennent le soutien de la Commission !

Plus d'infos sur cet appel (dépôt avant le 15 octobre) sur http://ec.europa.eu/environment/ngos/index_en.htm

Actualité des politiques environnementales

Adaptation au changement climatique : COM(2013)216 et SWD(2013)131 à 139.

Nous avons mentionné cette Communication dans notre précédente lettre. La présence d'un volet adaptation dans le sous-programme Changement climatique de LIFE 2014-2020 justifie d'entrer dans le détail de son contenu.

Tout d'abord la notion d'adaptation au changement climatique est une notion qui a du mal à se traduire en projet ou en action dans la mesure où il est difficile de mesurer, quantifier, objectiver la notion d'adaptation et dans la mesure où de tels projets n'ont pas un impact environnemental direct voire quelquefois ont un impact défavorable sur l'environnement ; élever des digues n'est-ce pas une mesure d'adaptation ?

Cette difficulté se ressent dans le contenu de la Communication et des axes stratégiques que la Commission souhaite développer :

- Assurer la coordination et la cohérence aux différents niveaux de planification et de gestion (en particulier au niveau des États membres) : actuellement seuls 15 États (dont la France) ont adopté une stratégie nationale d'adaptation.
- Utiliser l'instrument LIFE pour aider au développement des capacités et au renforcement de l'action ; gestion transfrontalière des inondations, des zones côtières, des deltas et des villes côtières, intégration de l'adaptation dans l'aménagement du territoire dans les zones urbaines et la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, la foresterie et le tourisme dans les zones de montagne et insulaires, la gestion durable de l'eau, la désertification, les feux de forêts, l'évaluation de la vulnérabilité, les actions de sensibilisation notamment aux indicateurs, la communication sur les risques et la gestion des risques.

- Améliorer les connaissances sur les points suivants : coût des dommages et coût/bénéfice de l'adaptation, analyse régionale et locale et évaluation des risques, instruments d'aide à la décision et de mesure de l'efficacité des mesures d'adaptation, outils de suivi et d'évaluation.
 - Développer la plateforme Climte-ADAPT – guichet unique d'information sur l'adaptation en Europe
 - Promouvoir l'adaptation dans les politiques européennes telles que la PAC, la politique de cohésion et la politique commune de la pêche,
 - Améliorer la résilience des infrastructures de transport, d'énergie et du bâtiment – développement d'une approche fondée sur les services écosystémiques
 - Promouvoir des produits d'assurance et des instruments financiers pour des décisions d'investissements et commerciales « à l'épreuve du climat »
- En compléments de LIFE, le FEDER, le Fonds de Cohésion, le programme Horizon 2020 seront mobilisables pour soutenir financièrement ces projets auxquels la BEI et la BERD pourront par ailleurs apporter leur soutien.

Plus d'infos sur : http://ec.europa.eu/clima/policies/adaptation/what/index_en.htm

Infrastructure verte – renforcer le capital naturel de l'Europe : COM (2013)249 et SWD(2013)155

Attention, le titre de cette communication est trompeur. Il ne faut pas prendre le terme "infrastructures vertes" au sens de corridors biologiques, trames vertes et bleues ou même de génie écologique : la lecture de la Communication montre qu'il s'agit globalement de toutes les infrastructures qui rendent ou maintiennent des services écosystémiques, qui « protègent, conservent ou renforcent le capital naturel de l'UE défini autour des éléments terre et sol, eau, nature ». La Communication renvoie pour la définition des infrastructures vertes au rapport technique de l'agence européenne de l'environnement « Green infrastructure and territorial cohésion » de 2011.

Elle identifie les besoins autour des thématiques suivantes : interconnecter et rendre interdépendants les travaux effectués aux différents niveaux territoriaux, intégrer l'infrastructure verte dans les domaines politiques essentiels tels que les politiques régionales, d'adaptation au changement climatique, de gestion des risques, de santé, de l'agriculture (et les instruments financiers européens qui les soutiennent), disposer de données cohérentes et fiables relatives à l'étendue et à l'état des écosystèmes, aux services qu'ils rendent et à la valeur de ceux-ci, améliorer le socle de connaissances et encourager l'innovation (en particulier dans la recherche au travers du programme Horizon 2020), faire acquérir aux personnes actives dans l'infrastructure verte des aptitudes et des compétences permettant d'adopter une approche innovante, apporter un soutien financier (avec l'étude en lien avec la BEI, d'un mécanisme de financement visant à soutenir les investissements liés à la biodiversité), développer une infrastructure verte transeuropéenne de type RTE-V (avec le soutien du FEDER/Interreg). Une plateforme informatique spécialisée pour l'échange de bonnes pratiques sur ces différents enjeux devrait prochainement être mise en place. Cette communication complète la COM(2011)244 et la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020. Plus d'infos sur : http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/index_en.htm

Changements d'intitulés et de responsabilités à la DG ENV

Les Directions de la DG ENV sont au nombre de 6 ; c'est l'une des rares choses qui ne changent pas car le directeur (qui ne change pas non plus) a bouleversé les intitulés et la répartition des responsabilités entre les Unités. Commençons par les deux qui ne changent que de nom : la Direction D qui inclut les deux Unités LIFE Nature et LIFE Environnement désormais « challenge regional et global, LIFE » et la B désormais « Capital naturel ». La direction C devient A avec l'intitulé « Green economy » avec une Unité « éco-innovation et économie circulaire » (Pavel Misiga), la A devient D « implementation, governance and semester (?) » avec une Unité sur la politique de cohésion (Ion Codescu), la Direction C « qualité de la vie, eau et air » est une recombinaison des Unités issues des directions D et C. Cette dernière direction sera dirigée par Marianne Wenning (ex Direction A). L'Unité F s'appelle toujours « stratégie » mais les intitulés des Unités ont été complètement recomposés et elle perd l'Unité communication (Robert Conrad) qui est passée à la Direction D.

Bref un peu de « je chamboule tout mais cela reste pareil » et pour vous y retrouver voilà l'adresse à laquelle vous trouverez le nouvel organigramme de la DG ENV : <http://ec.europa.eu/dgs/environment/directory.htm>

Dans l'optique de l'élargissement du programme LIFE aux projets concernant le changement climatique, il est important de situer les responsabilités de la Direction C « mainstreaming, adaptation and low carbon technology » de la DG « Action pour le climat ». Cette direction est placée sous la responsabilité de Humberto Delgado-Rosa et comporte 3 Unités. La C1, dirigée par Piotr Tulej se consacre aux technologies à basse intensité de carbone, la C2 dirigée par Philip Owen se consacre aux transports et à l'ozone, la C3 dirigée par Rosario Bento-Pais se consacre à l'adaptation. L'organigramme complet de la DG CLIM est disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/dgs/clima/chart/index_en.htm

Et il n'y a pas qu'à la Commission européenne que l'on change les intitulés : en France le centre d'analyse stratégique (qui était le nouveau nom du commissariat général au plan) devient le commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) – toujours rattaché directement au service du Premier ministre. C'est Jean Pisani-Ferry qui en est nommé directeur.

Plus d'infos sur www.strategie.gouv.fr

Actualité des financements européens et nationaux



Dans notre précédente lettre nous avons mentionné le rapport « forcément favorable » sur le programme éco-innovation du CIP. Tellement favorable d'ailleurs, que ce programme qui doublonnait totalement avec LIFE+ (quoiqu'en dise l'EACI à chaque réunion d'information) sera supprimé et au mieux fondu dans la partie innovation d'Horizon 2020.

L'EACI a publié sur son site (<http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/files/docs/projects/shortlistcall2012.pdf>) la liste des 42 projets pré-sélectionnés (sur 284 propositions) pour l'appel 2012. Cette liste ne comporte que l'acronyme, 2 lignes de description et les pays concernés par les bénéficiaires. Quatre projets devraient être coordonnés par des organisations françaises : les projets NIREA pour l'introduction sur le marché d'un nouveau process de recyclage des circuits imprimés à partir de D3E, GIGESMART pour des process intégrés pour la digestion anaérobie des effluents, IMPACT pour l'application de « foaming » permettant de réduire le poids de composants de voiture et ECO-METHANE pour un nouveau service et des outils pour mesurer les émissions de méthane provenant des ruminants et intervenir sur leur régime alimentaire pour réduire ces émissions. Par ailleurs 5 autres organisations françaises sont partenaires de projets. L'Italie avec 9 projets retenus et l'Espagne avec 7 projets devançant le Royaume-uni (6 projets) et les Pays-bas (5 projets).

Nous détaillerons ces projets lorsque l'EACI voudra bien fournir de plus complètes informations. Ce manque d'information sur les projets du programme éco-innovation se retrouve également dans la brochure que vient d'éditer la Commission sur ce programme. Il faut signaler que seuls les appels 2009 et 2011 avaient conduit à la publication d'une brochure présentant (bien imparfaitement d'ailleurs) les projets soutenus. Cette fois-ci, la Commission présente quelques projets issus des différents appels avec toujours aussi peu d'information sur les projets ; par exemple on ne connaît pas le montant du projet ni l'aide qui leur a été attribuée. Par contre cette brochure n'est pas avare de slogans tous plus volontaristes les uns que les autres « greener business through smart solutions », « building a greener construction industry », etc. ou de sentences toutes aussi définitives (et gratuites) émises par le Commissaire Potocnik telles que « eco-innovation is making resource efficiency a reality by helping to decouple our consumption of resources and its impact on the environment from growth ».

Pour retrouver cette brochure (en anglais seulement) : http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/discover/publications/index_en.htm

Rien que pour la qualité de la communication sur les projets LIFE par rapport à ce que réalise l'EACI, il y a lieu de se satisfaire que la gestion de LIFE 2014-2020 n'ait pas été confiée à l'EACI comme cela avait été envisagé un temps.

Programme Marco Polo pour le transport durable (résultats 2012 et perspectives) : dernier appel le 23 août 2013



Si l'avenir du programme Marco-Polo reste incertain (voir le communiqué à l'adresse http://ec.europa.eu/transport/marcopolo/files/future_marco_polo.pdf), le dernier appel à propositions de la période actuelle s'est clôturé le 23 août dernier et les résultats de l'appel 2012 sont connus.

Sur les 54 propositions reçues, 26 ont été retenues pour un montant d'aide de 48,28 M€. Cela concerne 25 projets de type « Model Shift » et un seul projet « Common Learning ». Un seul de ces projets concerne la France ; il s'agit du projet Common Learning CASE2 conduit par le Centre atlantique de Shortsea Shipping Européen en association avec l'École supérieure de commerce de La Rochelle, des grands ports maritimes de Nantes-Saint Nazaire et La Rochelle et de la Comunidad Portuaria de Gijon en Espagne. À noter que la société française Overmeer Transport fluvial & Logistique est partenaire d'un projet qui vise à déplacer de la route vers le fluvial, le transport de malt de la France et de la Belgique vers la brasserie Heineken à Zoertwoude avec au retour le transport des canettes, des bouteilles, d'engrais et d'acier.

Plus d'infos sur les projets retenus : http://ec.europa.eu/transport/marcopolo/files/calls/docs/2012/26_successful_applications.pdf

NER 300 (suites)

Après les déboires de la mise en œuvre du premier appel à projets (voir nos lettres 58 et 59), le deuxième appel clôturé le 3 juillet ne semble pas avoir suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des porteurs de projets. Peut-être aussi que le prix de la tonne de carbone au plus bas n'a pas poussé à des initiatives audacieuses. En tout état de cause, seulement 1 projet a été déposé dans la catégorie captage et stockage du carbone (non pourvue lors du premier appel) au lieu de 22 au premier appel et seulement 32 (au lieu de 131 pour le premier appel) dont 4 français pour la catégorie énergies renouvelables. Les résultats de ce dernier appel NER ne seront connus qu'à l'été 2014 ! Plus d'infos sur www.ner300.com

BiodivERsA

BiodivERsA est l'ERA Net consacré au soutien aux projets de R&D en matière de biodiversité auquel participe l'ANR (agence nationale pour la recherche), le Ministère de l'Écologie et l'ONEMA (office national de l'eau et des milieux aquatiques) et que coordonne la FRB (fondation pour la recherche sur la biodiversité). Elle a annoncé les résultats de son appel 2012-2013 (9 projets shortlistés) consacré aux espèces invasives et aux invasions biologiques et annoncé le lancement de l'appel 2013-2014 pour le mois de novembre 2013 avec une date de dépôt fixée au mois de février 2014. Cet appel sera un appel conjoint entre BiodivERsA et FACCE-(Joint Programming Initiative consacré à l'agriculture, la sécurité alimentaire et au changement climatique) et aura pour priorité « promouvoir les synergies et réduire les antagonismes entre la production de nourriture, la biodiversité et les services écosystémiques ». Pour être complet signalons que BiodivERsA organise une conférence « Enhancing biodiversity through best practices and linking research to Policy » le 24 septembre 2013 au Parlement européen à Bruxelles.

Plus d'infos sur www.biodiversa.org et www.facejpi.com





Pour avoir des informations sur le déroulement et les résultats des projets LIFE retenus lors de l'appel de 2011, voilà les sites web mis en place par leurs bénéficiaires :

- Conservatoire régional des espaces naturels (CREN) de Rhône-Alpes - Restauration de la biodiversité et conservation des habitats remarquables dans les terrains militaires du Sud-est de la France – Life French NATURA2MIL : www.cren-rhonealpes.fr/index.php/viedessites/209-life2mil
- Conseil général de Gironde - Réduction de la consommation de l'eau potable : mise en œuvre et suivi de mesures intégrées en Gironde - Projet MAC EAU : www.jeconomiseleau.org
- CG des Yvelines - Développement d'une infrastructure urbaine verte dans la « boucle de Chanteloup » - Projet SeineCityPark : www.seinecitypark.fr
- Lyonnaise des eaux - Démonstration d'un système de production de biogaz à partir des eaux usées - Projet BIOVALSAN : www.biovalsan.eu
- Syndicat de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT) - Stratégie de réduction des déchets, d'augmentation de la réutilisation et du recyclage en zones urbaine et rurale - Projet Waste on a diet : www.grandbesancon.fr/index.php?p=1624%20.
- Rhodia Opérations - Validation d'un procès de réutilisation et de revalorisation des terres rares contenues dans les déchets - Projet LOOP : www.rhodia.com/fr/about_us/businesses/rare_earth_systems/Loop_Life_project_objectives.tcm
- Rhodia Opérations Démonstrateur pour la valorisation des déchets de textiles techniques - Projet Move4Earth www.rhodia.com/fr/about_us/businesses/engineering_plastics/EP_Move4earth.tcm
- CRITT Matériaux Alsace - Récupération des déchets plastiques des D3E - Projet WEEELIBS : www.weeelibs.com
- Alstom Transport SA - Réduction des émissions de CO2 des transports urbains par la récupération totale de l'énergie des freins des métros - Projet RE-USE : www.alstom.com/Sustainability/Our-solutions/life-programme
- Pôle numérique de la Drôme - TIC pour un développement urbain vert - Projet SUSTAIN-ICT : www.sustainict-eu-life.org
- Véolia Recherche et innovation - Outils biologiques pour l'optimisation des technologies de traitement supprimant les micro-polluants et les perturbateurs endocriniens - Projet BIOTTOPE : www.biottope.eu
- Groupe Casino - Collecte des batteries, piles usagées et des D3E au travers d'une campagne de sensibilisation du public sur la gestion des déchets - Projet COLLECTE+ : www.recyclonsplus.eu

Le projet de la société Sud-Est Assainissement (Solution innovante pour le tri des déchets de construction et de démolition : Projet CDW Recycling) ne dispose pas, pour l'heure, de site web identifié. Rappelons que les projets de la société Thomson Broadcast (projet **Zenithys**) et du Conseil général du Haut Rhin (projet Optivalor) ont été abandonnés par leurs proponents.

Il faut signaler que, sur le site du projet du SYBERT, on peut accéder à la totalité du dossier de la proposition, telle qu'elle a été retenue par la Commission. Un tel document (qui doit bien sûr rester un exemple et pas un modèle à reproduire) peut aider les porteurs de projets potentiels et permet de se faire une idée du niveau de qualité et de précision des propositions exigé pour un projet Life.

Observatoires des éco-innovations

Dans notre lettre n°55 de mai 2012 nous avons mentionné les nombreux projets financés par l'UE qui concernaient des observatoires de l'éco-innovation ou des technologies énergétiques. Certains de ces projets se sont développés depuis et proposent maintenant leurs productions et résultats. Petit tour d'horizon comparatif ...

www.innovationseeds.eu (ex projet ECO-PRO) porté par Greenovate et auquel participe la société française Technofi et, www.ecoweb.info géré par l'organisation autrichienne Eutema et auquel participe le PEXE (l'association pour la promotion et le développement international des éco-entreprises de France) fonctionnent selon le même modèle : un moteur de recherche multicritère qui permet de trouver un projet ayant été financé par l'un des programmes européens suivants : PCRD, CIP et LIFE. Ecoweb affiche une base de 3298 projets (924 LIFE, 200 CIP, 289 6^e PCRD et 1885 7^e PCRD). Nous avons testé cette base avec les projets LIFE se déroulant sur le territoire français ; elle affiche 29 projets mais à y regarder de près il y a 4 fois le même projet Miniwaste et 9 projets nature que l'on ne s'attend pas vraiment à trouver ici. Conclusion : elle est bien incomplète et ne remplace certainement pas la base du site LIFE de la Commission européenne. Ceci étant dit cette base est plutôt facile d'utilisation ce qui n'est pas tout à fait le cas du site innovationseeds qui lui, comporte une partie - sans grand intérêt - de recherche des instruments financiers adaptés aux projets. À noter qu'il existe aussi un site à l'adresse web www.eco-web.com « green pages » qui recense et diffuse des informations et des articles sur les innovations environnementales. Ce site est administré par l'organisation suisse basée à Zurich, Eco-services international.

À l'heure où la Commission semble trouver dans la mise en place de plates-formes de recueil et d'échanges de bonnes pratiques, la solution universelle aux questions posées par la mise en œuvre de toutes ses politiques, que penser de la plus value de ces projets par rapport aux bases de projets financées par chacun des instruments financiers européens ? En soi, l'intérêt de ces plates-formes n'est pas contestable et avoir un lieu qui rassemble, permette un tri sélectif et relie les projets entre eux est une bonne chose mais il y a une vraie difficulté à fournir (et maintenir) une information exhaustive et actualisée (en particulier lorsque cesse le soutien financier extérieur). Il semblerait préférable que la Commission se dote elle-même d'un outil d'information transversal aux différents instruments financiers et qu'elle effectue ce recueil, cette présentation et son actualisation.

Copinage



Nous avons le plaisir de vous informer que le colloque final du projet intitulé : « Lutte contre les moustiques nuisants ou vecteurs de maladies : proposition d'une gestion intégrée compatible avec le développement durable », cofinancé par la Commission européenne au titre du programme LIFE+, se déroulera les mercredi 23 et jeudi 24 octobre 2013, à Montpellier.

Ce colloque sera l'occasion de présenter l'ensemble des résultats scientifiques et techniques, obtenus durant les 3 ans et demi de collaboration entre cinq membres de l'Agence nationale pour la démoustication (ADEGE), i.e. EID Méditerranée, EID Rhône-Alpes, Conseils généraux de la Martinique, de la Guyane et de la Corse-du-Sud, porteurs du projet, enrichie par les nombreux partenariats extérieurs (IRSTEA, INRA, ACTA, CTIS, CETHRA, CIRAD, etc.).

Vous trouverez, le programme prévisionnel de ces deux journées ainsi que les renseignements pratiques sur <http://www.lifeplusmoustique.eu>

Ressources et documents

Publication (en anglais) de l'agence européenne de l'environnement (EEA) « Towards a green economy in Europe – EU environmental policy targets and objectives 2010-2050 »

Ce document a l'intérêt de passer en revue toutes les grandes thématiques de la politique européenne de l'environnement (énergie, émissions de gaz à effet de serre, air, transports, déchets, eau, production et consommation durable, produits chimiques, biodiversité) en rassemblant, pour chacune, les orientations politiques et les objectifs fixés. C'est une très bonne revue et présentation de ces politiques avec les références aux principales directives qui les définissent.

À retrouver sur www.eea.europa.eu/publications/towards-a-green-economy-in-europe

De l'AEE, on lira aussi le rapport annuel/bilan de l'année 2012 : « EEA annual report 2012 and Environmental statement 2013 »

www.eea.europa.eu/publications/eea-annual-report-2012

Portail web sur les instruments financiers nationaux et régionaux pour le soutien aux PME

Lancé en juin 2013, un portail web donnant des informations actualisées et complètes (c'est le communiqué de presse de la Commission qui le dit) sur comment les PME peuvent accéder à plus de 1000 instruments financiers européens, nationaux, régionaux et départementaux. Effectivement ce portail donne accès à une liste qui paraît complète d'initiatives et de programmes de financements régionaux et départementaux dans lesquels soit la Banque européenne d'investissement (ou le fonds européen d'investissement), soit les Fonds structurels, soit le CIP ou d'autres sources de financement nationales ont participé. L'intérêt de cette liste est qu'elle permet un accès direct au site web de chaque initiative et dans bien des cas fournit un contact et des informations sur les gestionnaires.

Plus d'infos sur : <http://europa.eu/youreurope/business/finance-support/access-to-finance>

Changement climatique

Tendances Carbone n°82 de CDC Climat avec la réponse (et les recommandations) de CDC Climat Recherche au Livre vert sur le Paquet énergie-climat 2030. À retrouver sur : www.cdclimat.com/-Publications,8-.html

Énergie

La brochure très documentée « chiffres clés des énergies renouvelables » publiée par le Commissariat général au développement durable (CGDD) www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2040/1023/chiffres-cles-energies-renouvelables-edition-2013.html

Et aussi...

Le rapport de la Cour des comptes (française) sur l'organisation territoriale de l'État www.ccomptes.fr/Publications/Publications/L-organisation-territoriale-de-l-Etat

Le n°89 (juillet 2013) de la série Études & documents du SOeS (Service Observation et Statistiques du CGDD) sur les formations initiales en environnement www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2047/1285/formations-initiales-environnement-1.html

La publication du Commissariat général au développement durable sur « les mécanismes de financement innovants » pour l'environnement et le développement. Ces mécanismes sont « des mécanismes destinés à lever des financements publics ou privés complémentaires à l'aide publique au développement tout en contribuant à corriger les défaillances du marché » (et la réduction des budgets publics peut être aussi !). www.developpement-durable.gouv.fr/Les-mecanismes-de-financement.html

Consultations

Drôle de consultation lancée par la Commission : la question posée était de savoir à quoi le budget européen devait s'appliquer en priorité. Un terrain de jeu tout trouvé pour l'expression des lobbies et autres groupes de pression. Nous attendrons sans impatience et même avec une certaine crainte les résultats de ce pseudo sondage ridicule passé inaperçu d'ailleurs (et c'est tant mieux !).

http://ec.europa.eu/budget/biblio/events/expenditure/index_fr.cfm



JO C203 du 17 juillet 2013 : Rapports spéciaux de la Cour des comptes européennes n°3/2013 « Les programmes Marco Polo ont-ils contribué efficacement au transfert du trafic routier vers d'autres modes de transport ? » et n°5/2013 « Les fonds de la politique de cohésion de l'UE consacrés aux routes sont-ils dépensés à bon escient ? ».

Rapports à retrouver sur www.eca.europa.eu

COMMUNICATIONS, SWD (staff working document) & JOIN (à retrouver sur <http://eur-lex.europa.eu/COMIndex.do?ihmlang=fr>)

COM(2013)593 du 16 août 2013 : Rapport de la Commission concernant la mise en œuvre des mesures relatives au secteur de l'apiculture (règlement 1234/2007).

COM(2013)574 du 7 août 2013 : Septième rapport sur la mise en œuvre de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires.

COM(2013)566 du 30 juillet 2013 : Rapport annuel 2012 sur la subsidiarité et la proportionnalité.

COM(2013)531 du 16 juillet 2013 : Après 2015: vers une approche globale et intégrée du financement de l'éradication de la pauvreté et du développement durable.

COM(2013)519 du 10 juillet 2013 : Programmation des ressources humaines et financières destinées aux organismes décentralisés (des institutions européennes) pour 2014-2020. C'est un peu une RGPP à la sauce européenne pour les organismes décentralisés de la Commission à savoir les 32 organisations dont 20 créées depuis l'année 2000 avec un objectif de réduction de 5% des effectifs (6050 salariés en 2013) sur une période de 5 ans. Une application raisonnée de cette règle sera réalisée si l'agence est considérée « en phase de démarrage » (cas de l'agence européenne des produits chimiques) ou « ayant un nouveau mandat » (cas de l'agence européenne de l'environnement avec le programme Copernicus). L'AAE devra cependant réduire son personnel de 138 à 124 personnes.

COM(2013)494 du 10 juillet 2013 : Partenariats public-privé dans le cadre d'Horizon 2020 : un outil puissant pour atteindre les objectifs d'innovation et de croissance en Europe. Cette communication dresse un bilan des 5 ITC (initiatives technologiques conjointes) qui ont eu pour objectif de structurer des partenariats entre les secteurs publics et privés pour concevoir, financer et appliquer conjointement des programmes de recherche et d'innovation. Ces ITC ont été mis en place dans le cadre du 7^e PCRD dans les domaines de l'aéronautique (CleanSky), de la recherche pharmaceutique (médicaments innovants) des piles à combustible et de l'hydrogène (PCH) des systèmes embarqués (ARTEMIS) et de la nanoélectronique (ENIAC). Avec Horizon 2020, les initiatives ARTEMIS et ENIAC seront regroupées et une nouvelle ITC sera lancée autour des bio-industries. Elles devraient bénéficier d'un budget communautaire de 6,44 Md€ dans la prochaine programmation. La Communication propose par ailleurs les évolutions suivantes : une gouvernance améliorée, une simplification des structures de mise en œuvre et des règles pour les participants, un engagement plus fort des entreprises dont un engagement financier au moins équivalent à la contribution communautaire. D'autres partenariats sont envisagés autour des thématiques suivantes : les usines du futur, l'efficacité énergétique des bâtiments, les véhicules verts, l'internet du futur, etc.